

# **Concentration de substances nocives dans le corps humain : lancement d'une étude pilote**

**Berne, 18.08.2011 - Sous la direction de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Suisse participe à DEMOCOPHES, la première étude pilote coordonnée au niveau européen et portant sur la biosurveillance humaine. Cette étude vise à examiner si, et le cas échéant comment, il convient d'analyser de façon uniforme en Europe la concentration de substances nocives dans le corps humain.**

Le projet DEMOCOPHES est financé par la Commission européenne et est mené simultanément dans 17 pays européens. A la demande de l'UE, la Suisse s'est joint au projet, qu'elle finance avec des ressources émanant de l'OFSP.

Dans le cadre de DEMOCOPHES, la concentration de cadmium (métal lourd), de cotinine (métabolite de la nicotine) et de phtalates (plastifiant dans les matières synthétiques) sera analysée dans l'urine. Par ailleurs, la concentration de mercure dans les cheveux sera mesurée auprès des 120 couples mère-enfant sélectionnés.

Afin de pouvoir faire des comparaisons entre villes et régions rurales, des couples mère-enfant de la ville de Berne et de zones rurales de l'arrondissement administratif de Haute-Argovie participent à l'étude. Celle-ci démarre à la mi-août et se terminera vraisemblablement à l'automne 2012.

La Suisse ne dispose pour l'heure d'aucun aperçu représentatif de l'imprégnation de produits chimiques au sein de la population. L'étude pilote donc doit permettre de connaître les bénéfices, les limites et les coûts d'un programme national étendu de biosurveillance humaine (BSH). Sur la base des résultats recueillis, le Conseil fédéral décidera en 2013 s'il y a lieu de mettre en place un tel programme.

Biosurveillance humaine

Les êtres humains sont quotidiennement exposés à des produits chimiques, qu'ils soient naturels ou artificiels. La biosurveillance humaine (BSH) permet de mesurer l'imprégnation de ces substances dans le corps. Celle-ci peut être déterminée, par exemple, dans les cheveux ou dans l'urine. Une exposition à ces substances nocives ne provoque pas forcément de maladies. Toutefois, il est primordial de savoir comment et dans quelle mesure la population est confrontée à ces substances. De telles études peuvent s'avérer précieuses pour élaborer et analyser des mesures sanitaires ainsi que pour réduire la pollution de l'environnement. Par exemple, l'essence sans plomb a été introduite sur le marché après que des études scientifiques eurent démontré que cette substance pouvait nuire au développement du système nerveux. Par la suite, le taux de plomb dans le sang au sein de la population a baissé, diminuant ainsi les risques pour la santé.